

Le collège Ariane empoisonné ?

Environnement. Un classement établi par le ministère de la Transition écologique place l'établissement de Vernon dans les sites à risque. Des travaux devraient être lancés en 2018 pour le dépolluer totalement en deux ans.

À l'heure où le Département de l'Eure décide de fermer des collèges de type Pailleron, la sûreté de l'établissement Ariane (485 élèves), à **Vernon**, non visé par le dispositif, peut également poser question.

D'après un classement publié en novembre par le ministère de la Transition écologique et solidaire et révélé jeudi lors de la diffusion d'Envoyé spécial sur France 2, 1 247 établissements français, accueillant des mineurs jusqu'à 17 ans, ont été déclarés sensibles en raison de leur construction sur d'anciens sites industriels.

À l'emplacement d'Ariane se trouvait l'usine Wonder, construite en 1949 et spécialisée dans la fabrication de piles électriques. À sa fermeture, le conseil général de l'Eure avait décidé de transformer le site de 3,5 ha en collège. Ariane avait ouvert ses portes en 1998.

« Une dépollution s'impose »

Seul établissement concerné, d'après le classement, dans le département de l'Eure, le collège Ariane figure même parmi les 8 % inscrits dans la catégorie C, répertoriant les sites à risques. Pour ces espaces, les diagnostics ont montré la présence d'agents polluants nécessitant la mise en œuvre de mesures techniques ou sanitaires.

En novembre 2015, une légère présence



Les parents connaîtront, dans les semaines à venir, les résultats des dernières études menées au collège Ariane de Vernon

de trichloréthylène, un solvant utilisé pour dégraisser les pièces métalliques, avait été détectée dans l'air sous les fondations de l'établissement. Deux cents nouveaux prélèvements avaient ensuite été réalisés.

Dans une lettre adressée aux parents d'élèves le 24 mai 2017, **Sébastien Lecornu**, encore président du Département et aujourd'hui ministre à la Transition énergétique, avait indiqué que deux types d'actions étaient prévus : la poursuite de la surveillance de l'air inté-

rieur, des sols et des eaux souterraines, durant quatre ans, avec une fréquence semestrielle, et le traitement de la source de pollution. Car une campagne de mesures de la qualité de l'air, réalisée en avril, avait encore relevé des concentrations en trichloréthylène, « globalement en baisse sauf dans quelques locaux du rez-de-chaussée déjà identifiés comme sensibles, puisque situés sur la zone de sols pollués ». Un traitement avait été effectué en juin et des « essais pilotes » menés l'an passé pour « vérifier, dans les conditions

réelles du terrain, l'efficacité du système de traitement de l'air envisagé », avait souligné Sébastien Lecornu.

Depuis, la première campagne de surveillance globale du collège Ariane a été réalisée, dans le cadre du plan de gestion, du 12 au 20 décembre. « Elle portait sur la qualité de l'air intérieur (25 points de mesure), des eaux souterraines (cinq piézomètres) et de l'air du sol (12 piézomètres) », indique-t-on du côté du Département.

« Une dépollution du site s'impose, souligne l'académie de Rouen. Des réunions techniques avec l'ensemble des acteurs concernés sont prévues dès la semaine prochaine pour déterminer le calendrier des travaux. »

Les parents devraient, quant à eux, être tenus informés par lettre le mois prochain.

À noter que, dans le courrier qui leur avait été adressé en mai, Sébastien Lecornu avait indiqué qu'une fois tous les éléments techniques réunis, « il suffira ensuite de passer les marchés aux entreprises et de bien planifier les travaux pour qu'ils perturbent au minimum le déroulement de la scolarité des élèves ».

Selon l'ancien président du Département, les travaux devaient démarrer au début de l'année 2018, avec la mise en place de « systèmes de dépollution très performants ». Il s'était également engagé à ce que le site du collège Ariane soit définitivement dépollué en deux ans de traitement continu. Un établissement enfin propre pour 2020 ?